

**MISSION PERMANENTE DU SENEGAL
AUPRES DES NATIONS UNIES A NEW YORK**



**Intervention de Monsieur l'Ambassadeur, Représentant permanent au Segment de
l'ECOSOC sur les Activités opérationnelles de développement
Dialogue interactif avec le Secrétaire général**

10:30-13:00

ECOSOC

le 23 mai 2023

Je voudrais d'abord féliciter le Secrétaire général et son équipe pour les rapports sur la mise en œuvre de la résolution 75/233 sur l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations unies qui dressent le panorama des progrès réalisés par le système des coordonnateurs résidents et les équipes de pays. Les rapports sont clairs, détaillés, bien fournis en données sur le terrain. Félicitations au SG et à son équipe pour l'excellent travail et les efforts fournis depuis la réforme de 2018 sur le repositionnement du système des Nations unies.

Nul besoin de discuter des impacts positifs que le système des coordonnateurs résidents a sur le terrain. En tout cas, c'est le constat que nous avons fait au Sénégal où la Coordinatrice résidente a fait, avec son équipe un travail remarquable en parfaite intelligence avec le Gouvernement.

Quand 95% des Gouvernements reconnaissent la capacité des coordonnateurs résidents et leur rôle dans la réalisation de l'Agenda 2030, cela est un signe de satisfaction. La question qui se pose est celle-ci : comment pérenniser et renforcer leurs interventions et leurs collaborations avec les Gouvernements des pays hôtes.

Malgré les difficultés, nous devons avoir à l'esprit que le système des coordonnateurs résidents a apporté une plus-value dans le travail de terrain que l'ONU abat dans les pays en développement. C'est dire que la réforme a un impact positif considérable. **Elle ne doit ni s'arrêter, ni être mise en péril.**

C'est pourquoi la question du financement doit être réglée de façon définitive.

Dès lors, nous devons nous accorder sur deux points : **le premier est que le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents est la clé de voûte du repositionnement du système des Nations Unies pour le développement**, notamment dans la lutte contre la pauvreté d'ici 2030. C'est donc une partie intégrante du Système. Nous devons œuvrer à l'unicité de ce dernier.

Le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents ne doit pas être le parent pauvre de l'ONU. C'est aux Etats membres de le soutenir et de l'entretenir. Et tout le monde « doit » participer au système que nous avons voulu efficient, efficace et durable. Je pense que chaque membre doit donner une part à ce système pour éviter les attitudes attentistes où les uns agissent et les autres restent passifs.

Le deuxième point est que la partition du modèle de financement n'est pas pérenne, car si la part des contributions volontaires- qui est la plus grande d'ailleurs- est affectée, le système en souffre. On ne peut pas éviter « l'imprévisibilité des fonds » avec des contributions volontaires, même en se basant sur des engagements pluriannuels des Etats.

Si la proposition du SG était suivie depuis le début, à savoir financer ce système au moyen du budget ordinaire de l'Organisation, peut-être que nous pourrions éviter cette situation déficitaire. Et d'ailleurs, je reste convaincu que c'est la solution idoine.

Par ailleurs, la recommandation de mettre en place un modèle de financement « hybride 2.0 » est une alternative pour sortir des problèmes récurrents de financements du système. Nous attendons avec impatience les consultations à ce sujet que vous avez promis de lancer dans les mois à venir.

Je vous remercie.